



Magusine

Constitution

Le projet Magusine a été élaboré en 2004 par l'asbl Les Corsaires¹. Ce projet s'inscrit dans la continuité des activités menées par l'association depuis sa fondation en 1992. Visant initialement à interroger le réel par le biais de l'image et du son, l'association a souhaité prolonger le questionnement jusqu'aux conditions de maîtrise des médias visuel et sonore. Considérant ces conditions, l'association s'investit dans un travail d'*empowerment* des publics dits peu ou « mal connectés » et entend favoriser leur accession aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), particulièrement à l'Internet.

Le projet Magusine constitue un enrichissement et une prolongation des projets préalablement conduits par l'association. En 1999, à l'occasion de l'événement *Bruxelles 2000*, l'association a réalisé le projet Anima² consistant à proposer aux bénéficiaires de quatre institutions travaillant avec des publics cibles un espace virtuel d'expression écrite. Mené durant trois années (2000-2003), ce projet a collecté un nombre important de traces autobiographiques³ - expressions d'identités ordinairement sous-représentées dans le champ public de l'expression. L'expérience de terrain Anima et les conclusions du débat mené à son propos ont, selon le promoteur, *balisé un cadre d'intervention pour un nouveau projet qui puisse répondre aux besoins des publics et des institutions dans une enveloppe budgétaire étudiée* : le projet Magusine.

Sur le plan transnational, le promoteur bénéficiait également des expériences du projet Anima (programme Socrates/Minerva), en partenariat avec la Pologne et la France, ainsi que du projet « Moi-je » (2001-2003), en partenariat avec Haïti et la France (INTIF).

« Magusine » apparaît ainsi comme le produit d'une réflexion menée par le promoteur et les partenaires historiques du projet Anima (notamment l'asbl Siréas et l'Institut des Ursulines (IDU) – actuels partenaires du projet Magusine). Il constitue la réponse au défi du développement d'un outil adéquat aux projets pédagogiques parfois divergents des associations et institutions (travail individuel, travail collectif, apprentissage de compétences techniques, apprentissage de compétences sociales, de savoirs de base,...), et entend influencer positivement sur l'état de « fracture numérique » dans lequel se trouvent ces associations et/ou institutions ainsi que les publics qui les fréquentent.

¹ Voir <http://www.magunews.net>

² Projet financé par l'INTIF (Institut des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Formation), MINERVA (Union Européenne) et les pouvoirs publics belges.

³ Ces « traces autobiographiques », antérieures à la récente explosion des « blogs », peuvent être consultées à l'adresse <http://archives.magunews.net/2002/spip-mag-neo/mosaique-moi-je2.htm>

La notion de fracture numérique

Le projet Magusine est un projet de lutte contre la fracture numérique. Cette dernière notion est entendue en un triple sens - sens triple dont les extensions entretiennent entre elles des relations dynamiques. Le caractère dynamique de ces relations témoigne de l'incomplétude ou l'insuffisance, pour un programme de lutte contre la fracture numérique, de chaque pôle considéré isolément :

- a- La fracture numérique est **matérielle** : en ce premier sens, elle renvoie à un déficit en termes de moyens, d'équipements et d'accès. Pallier ce premier déficit est une condition nécessaire à la lutte contre la fracture numérique, mais non suffisante.
- b- La fracture numérique est **culturelle** : en ce second sens, elle indique une *carence de type socio-cognitif, [une] non-maîtrise d'éléments méthodologiques et conceptuels fondamentaux pour la compréhension et l'usage des TIC*.⁴ Ce second niveau (acquisition d'une culture informatique de base) est la condition de toute acculturation technologique mais demeure insuffisante pour un usage autonome et efficace des TIC.

Ces deux premières figures de la fracture numérique sont intrinsèquement liées : l'accès conditionne l'appropriation. Mais n'y suffit cependant pas. Une véritable appropriation requiert un équipement davantage que matériel, un équipement qui serait de facture culturelle ou conceptuelle, un « socle de culture technique » qui conditionnerait tout autant l'appropriation de l'outil que la rend possible l'infrastructure. Car *l'intégration des TIC ne se réduit pas à cette vision diffusionniste et manichéenne que d'aucuns voudraient faire entendre : soit l'on est connecté et de fait sur un pied d'égalité ; soit l'on n'est pas connecté, et par voie de conséquence, exclu*⁵.

Il n'en demeure que la fracture numérique est le plus souvent commentée et « traitée » dans sa dimension la plus évidente : l'équipement et la connexion physique. En cela, on peut raisonnablement penser que *la volonté politique et la puissance des effets réseau sont telles que les inégalités d'accès sont appelées à se réduire, sans toutefois disparaître. On n'en aura pas pour autant fini avec les inégalités liées au numérique car les plus grandes inégalités seront moins liées à l'exclusion qu'à l'inclusion dans la société de l'information*.⁶ En réalité, l'équation numérique se pose en des termes complexes et selon des facteurs de différenciation incontournables : *disposer des infrastructures, des compétences minimum et construire des répertoires d'usages stables ne sauraient être présentés comme les signes explicites d'un dépassement de la fracture numérique. Car celle-ci ne recouvre pas seulement l'exclusion, le non-usage ou la pratique indigente mais étend son spectre sur la mal-inclusion, c'est-à-dire le développement d'usages parfois élaborés sur le plan des manipulations mais ne permettant pas pour autant de négocier une position sociale valorisante au sein des univers*

⁴ N. Pinede-Wojciechowski, L'ouverture du numérique en question : les TIC en tensions contradictoires dans les organisations, in *Actes du colloque « Enjeux et usages des TIC : reliance sociale et insertion professionnelle*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, 13, 14 et 15 septembre 2006, pp. 51-59, pp. 52-53.

⁵ *Ibidem*, p.52.

⁶ Lamarche T., Rallet A., Zimmermann J-B., Les technologies de l'information et de la communication comme réductrices ou amplificatrices des inégalités ?, in *Terminal*, n°95-96, printemps 2006. Consultable à l'adresse <http://www.terminal.sgdg.org>

sociaux fréquentés.⁷ Cette mise en perspective critique de la fracture numérique fait signe vers un troisième niveau :

- c- La fracture numérique est **sociale** : l'inclusion et l'autonomie numériques supposent l'intégration des individus-usagers dans un espace social identifié⁸. Aussi, un véritable programme de lutte contre la fracture numérique en est-il un de **reliance sociale**, étant entendu que le lien social est *une résultante construite aux plans individuel et collectif, au carrefour de quatre dimensions principales : les dimensions sociale, professionnelle, politique et territoriale.*⁹

Précisément, le projet Magusine entend compter avec cette triple stratification de la fracture numérique, pour particulièrement *travailler* les second et troisième niveaux. A la conception du projet, le promoteur posait : *les institutions qui souhaitent intégrer l'Internet dans leur programme de travail ne voient qu'un défi logistique, alors que l'utilisation du Réseau implique une démarche beaucoup plus complexe : les intervenants doivent être formés tant sur le plan technique que pédagogique aux outils ; la formation des publics doit comporter un ensemble de dispositifs d'aide et d'encouragement à la production et la publication. L'accent exclusivement mis sur les conditions matérielles et politiques d'accès a fait perdre de vue les conditions cognitives d'appropriation.* Et conclut que *la fracture numérique n'est pas seulement le résultat d'un manque de maîtrise technique, elle reflète également les difficultés de la participation citoyenne.* Aussi le projet se décline-t-il en un outil d'acquisition et de développement de compétences sociocognitives pouvant s'exercer au sein d'un réseau d'acteurs sociaux constitué.

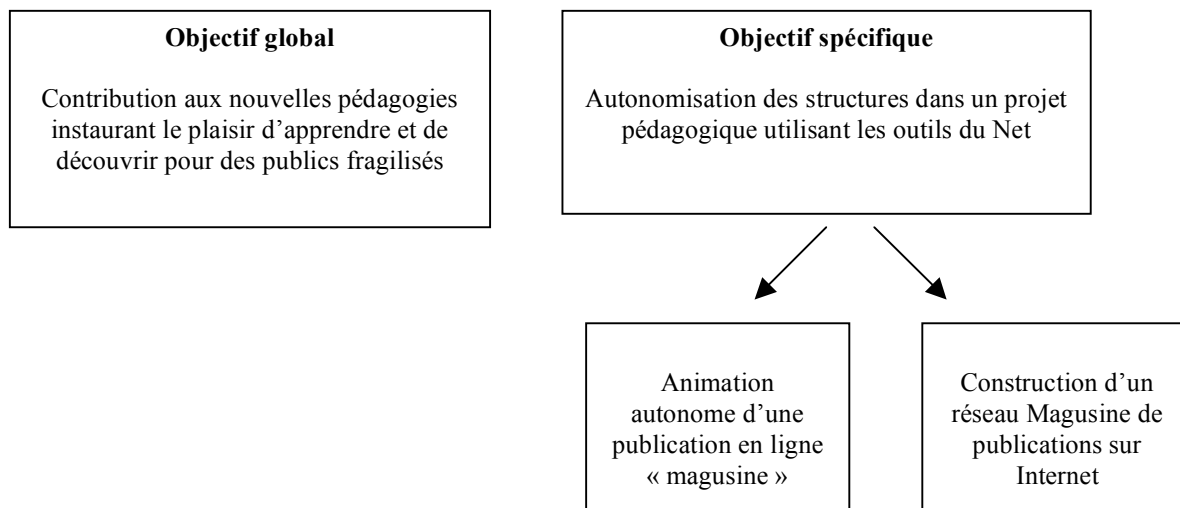
Objectifs

Le projet Magusine s'est élaboré sur le constat d'un accès, d'une maîtrise et d'une utilisation inexistantes, incomplets ou inadéquats à/d'Internet des publics cibles et des structures accueillant et/ou travaillant avec ceux-ci. Il vise une **réduction de la fracture numérique par le biais de la formation, de l'expression et de la création.**

⁷ Granjon F., Pour une sociologie critique de la fracture numérique : de quelques éléments programmatiques, in *Actes du colloque « Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels »*, Bordeaux, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 22-24 septembre 2005, p. 67. C'est nous qui soulignons.

⁸ N. Pinede-Wojciechowski, *op. cit.*, p. 53.

⁹ *Ibid.*



Identités : éléments constitutifs

Le projet peut être subdivisé en **trois objets** :

Projet Magusine		
Projet	Outil	Réseau
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'une publication collective sur le Net • Création d'un réseau de partenaires sociaux autour de l'outil magusine 	<ul style="list-style-type: none"> • Logiciel SPIP adapté et enrichi • Site • Projet pédagogique du partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat intersectoriel, intergénérationnel et interculturel

Il requiert l'activité de **trois entités** :

Promoteur	Partenaire		Bénéficiaire
	Partenaire effectif (Equal)	Partenaire associé	
<ul style="list-style-type: none"> • Concepteur • Formateur initial • Soutien technique • Soutien pédagogique • Promoteur des productions et activités du réseau • Garant de l'évolution régulière du logiciel 	<ul style="list-style-type: none"> • Association ou institution d'Education nationale, d'Education permanente ou d'Insertion socioprofessionnelle travaillant avec des publics cibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Association ou institution d'Education nationale, d'Education permanente ou d'Insertion socioprofessionnelle travaillant avec des publics cibles • Association culturelle ne disposant pas nécessairement d'un public 	<ul style="list-style-type: none"> • Publics cibles : population discriminée (en raison du genre, de la race ou de la religion), sujets mal ou sous-qualifiés, chômeurs • Formateurs et représentants associatifs ou institutionnels

Modalités d'expérimentation

L'expérimentation du projet Magusine a débuté le 1^{er} avril 2005. Le projet sera soutenu par le programme EQUAL jusqu'au 31 décembre 2007¹⁰.

L'année 1 (2005) visait la **constitution** du partenariat et le transfert des compétences de base du promoteur vers les encadrants partenaires.

L'année 2 (2006) visait l'**expérimentation** du projet et la poursuite de la constitution du partenariat et du transfert des compétences du promoteur vers les encadrants partenaires.

L'année 3 (2007) visait l'**autonomisation** des partenaires et du réseau.

Contact :

Les Corsaires asbl

34-36 rue du chimiste, 1070 Bruxelles

+32 2 522 74 28

Pierre.rivir@lescorsaires.be

Texte : Séverine Janssen (GERME- Université Libre de Bruxelles)

Les Corsaires asbl



¹⁰ Pour certains partenaires, le financement a cependant pris fin le 30 juin 2007.